



Séance intercommunale du 31 mai 2016

Présidence :	Chambettaz Edgar	Delley-Portalban
Présents :	Gavillet Nicolas	Delley-Portalban
	Guerry Claude-Alain	Delley-Portalban
	Perriard Jean-François	Delley-Portalban
	Bongard Serge	Gletterens
	Guinnard Sébastien	Gletterens
	Leuenberger Nicolas	Gletterens
	Savoy Nicolas	Gletterens
Excusé :	Schuwey Nicolas	Delley-Portalban
Lieu :	Bureau communal, Gletterens	

Objet du jour

1. Salutations
2. Nomination du président, du vice-président et du secrétaire de l'assemblée des délégués
- 3 Informations et divers

Point 1 – Salutations

M. Edgar Chambettaz, Président, salue les délégués présents à cette assemblée de constitution convoquée légalement par insertion dans la Feuille officielle et invitation adressée aux délégués par le biais de l'administration communale.

Aucune objection n'est formulée quant à la présentation de la convocation et de l'ordre du jour.

Par ce fait, l'assemblée est apte à délibérer conformément à la loi.

Point 2 – Nomination du président, du vice-président et du secrétaire de l'assemblée des délégués

Conformément aux statuts en vigueur, les membres présents doivent statuer sur l'organisation de l'association par la nomination du président, du vice-président et du secrétaire.

M. Edgar Chambettaz est proposé président de l'Association ainsi que du comité de direction ; M. Serge Bongard est proposé Vice-président de l'assemblée des délégués ainsi que du comité de direction ; M. Nicolas Gavillet est proposé membre du comité de direction.

Conformément aux statuts en vigueur, les membres présents doivent statuer sur l'organisation de l'association par la nomination du président, du vice-président et du secrétaire.

M. Edgar Chambettaz est proposé président de l'Association ainsi que du comité de direction ; M. Serge Bongard est proposé Vice-président de l'assemblée des délégués ainsi que du comité de direction ; M. Nicolas Gavillet est proposé membre du comité de direction.

Décision des membres de l'assemblée des délégués

A l'unanimité des membres présents, M. Edgar Chambettaz est nommé Président de l'assemblée des délégués et du comité de direction.

A l'unanimité des membres présents, M. Serge Bongard est nommé vice-président de l'assemblée des délégués ainsi que membre au sein du comité de direction assumant également la vice-présidence.

A l'unanimité des membres présents, M. Nicolas Gavillet est nommé membre au sein du comité de direction.

A l'unanimité des membres présents, Mme Josette Martin est nommée secrétaire de l'Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de Delley-Portalban-Gletterens. Elle assume également la fonction de caissière.

Point 3 – Informations et divers

Raccordement Delley-Portalban-Gletterens direction Cudrefin via Neuchâtel

M. Chambettaz fournit les renseignements relatifs à l'étude préalable ainsi que sur l'option prise quant au projet de rejoindre Cudrefin via Neuchâtel.

Le comité reste dans l'attente des réponses des services de l'environnement et de la Grande Carrière. Un problème pourrait être soulevé quant au passage dans les marais, ceci au niveau de la protection de la nature.

Au niveau des équivalents habitants, il n'y aura pas trop de problèmes avec Neuchâtel ayant suffisamment de réserve. Quant à l'exploitation des boues, cette solution reste la plus avantageuse.

Quant à Payerne, le quota étant atteint, ce projet reste à l'étude tout en sachant que l'option n'est pas de prendre plus grand mais d'envisager les raccordements des stations avoisinantes.

Séance intercommunale du 31 mai 2016

Avec Avenches, la collaboration reste compliquée et pas plus avantageuse par le fait de la construction d'un collecteur à tirer sur Avenches et à prendre à considération, dans les coûts, la future construction de la STEP.

A la question de M. Perriard, M. Chambettaz précise que les micropolluants devront être obligatoirement traités. Cela devient une priorité au vu du rejet direct dans le lac.

M. Chambettaz soulève, une fois de plus, le gros problème des arrivées de graisse dans les collecteurs qui forment des bouchons importants. De même, problèmes rencontrés avec les eaux parasitaires. Un exemple est fourni, soit en avril, une arrivée de 560 à 700 m³ par jour contre 2'500 m³/jour lors de fortes pluies.

Ce phénomène reste difficile à gérer et il sera indispensable de réduire ces écoulements vis-à-vis de Cudrefin qui n'acceptera pas de telles arrivées d'eau.

Il est indispensable de procéder au contrôle de tous les bâtiments, chéneaux, places de parc, toiture, etc..

Personnel

M. Chambettaz soulève le problème du personnel et au niveau de la permanence à assurer à la STEP le week-end ainsi que pendant la période des vacances. En outre, un travail important est à fournir pour le contrôle des bâtiments.

Il reste à savoir comment la répartition financière sera faite, soit c'est la STEP qui prend en charge les heures ou les communes.

En définitive, l'Association intercommunale (STEP) prendra en charge ces coûts.

M. Bongard rend attentif qu'une solution est à trouver pour assurer les permanences. A Gletterens, il sera difficile de mettre à disposition du personnel.

Une réflexion doit être faite sur cette problématique à discuter au sein du comité de direction et à mettre en place cette organisation.

M. Savoy propose d'engager une personne à 50%.

Clé de répartition

La clé de répartition des frais de fonctionnement et des investissements doit être revue et être fixée 50 – 50% en prenant exemple sur l'Association intercommunale des écoles.

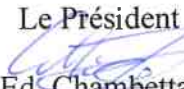
Selon M. Savoy, cette nouvelle clé de répartition pourrait entrer en vigueur au 1^{er} janvier 2017. Il est discuté d'une entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2016.

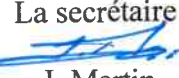
Une décision reste à prendre à ce propos.

Prochaine rencontre du Comité de direction fixée le 8 juin 2016 à 17h00 à la STEP.

Ainsi fait à Delley

Au nom de l'Assemblée des délégués

Le Président

Ed. Chambettaz

La secrétaire

J. Martin